



DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison sportive
2024 - 2025

PHOTO

LICENCIÉ(E) :

M^{lle} / M^{me} / M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Né(e) le : à : Nationalité :

Catégorie : M5 M7 M9 M11 M13 M15 M17 M20 Senior Vétéran

Lames déjà obtenues : Jaune Rouge Bleu Vert

Droitier :

Gaucher :

RESPONSABLE LÉGAL POUR LES MINEURS :

M^{lle} / M^{me} / M. Nom : Prénom :

Profession :

INFORMATIONS DE COMMUNICATION

Vos informations de contact seront utilisés par nous, et par nous seuls, afin de vous transmettre des informations sur la vie du club (dates de compétitions, ouvertures/fermeture de la salle d'armes, etc.)

Téléphone(s) : Groupe WhatsApp : En cas de blessure :

Nom du contact : Nom du contact :

E-mail@.....

Par cette inscription, **Villemomble Sports Escrime** vous licencie à la **Fédération Française d'Escrime** pour la saison sportive en cours à dater du jour de votre cotisation (dossier d'inscription complet).

En signant ce document, je m'engage à respecter et/ou à faire respecter par mon enfant, les statuts régissant l'association **Villemomble Sports**, la **Fédération Française d'Escrime** et la **FF Handisports** et leurs règlements intérieurs, ainsi que l'éthique de notre sport,.

Date : Signature du licencié ou du responsable légal :

VILLEMOMBLE SPORTS ESCRIME

106 / 126, rue de Neuilly - 93250 Villemomble - 06 07 09 91 66

<http://www.vsescrime.net/> - E-Mail : contact@vsescrime.net



AUTORISATIONS

Saison sportive 2024 – 2025

DROIT À L'IMAGE

M^{lle} / M^{me} / M. **Nom** : **Prénom** :

Autorise le club « Villemomble Sports Escrime » à utiliser mon image ou celle de mon enfant, dans le cadre unique d'une exploitation relative à l'exercice de l'escrime, en entraînement, en animations intérieures et extérieures, en compétitions intérieures et extérieures à destination des médias sportifs, de la presse locale et nationale mais aussi sur les sites Internet et réseaux sociaux de l'association Villemomble Sports.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies ou vidéos susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies ou vidéos, objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable à la ou aux personnes identifiées.

Date :

SIGNATURE DU LICENCIÉ OU DU RESPONSABLE LÉGAL :

SORTIE ANTICIPÉE (pour les mineurs)

Je soussigné(e) M^{lle} / M^{me} / M. représentant(e) légal(e)
de

- Autorise mon enfant de plus de 6 ans à quitter seul la salle d'armes à la fin des entraînements
 N'autorise pas mon enfant à quitter seul la salle d'armes à la fin des entraînements

Date :

SIGNATURE DU LICENCIÉ OU DU RESPONSABLE LÉGAL :



VILLEMOMBLE SPORTS ESCRIME

HORAIRES

Ces horaires peuvent être modifiés dans l'année en fonction des effectifs par séance ou pour faciliter l'organisation.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi		Vendredi	Samedi
M5/M7		17 h 30 - 18 h 30					14h15- 15h00 Salle Chastanier
M9		Salle Chastanier	14h30- 15h30 Salle Chastanier				15h00- 16h00 Salle Chastanier
M11		18 h 30 - 20 h 00 Salle Chastanier	15h30 - 16h30 Salle Chastanier	18 h 30 - 20 h 00 Salle Tcheuméo	18H30 – 20h 00 Salle Chastanier		16h 00 - 17h30 Salle Chastanier
M13							
M15							
M17		20 h 00 - 22 h 00 Salle Chastanier		20 h 00 - 22 h 00 Salle Tcheuméo	20 h 00 - 22 h 00 Salle Chastanier		
M20							
Seniors							
Vétérans							

Recommandations importantes :

- A chaque entraînement veuillez-vous assurer, en accompagnant votre enfant dans la salle d'armes, que le maître d'armes ou un enseignant est bien présent et qu'il assure le cours.
- Consultez régulièrement les panneaux d'affichage dans la salle, notre site internet **www.vsescrime.net**, la page Facebook du club ainsi que la communauté **WhatsApp** afin de vous tenir au courant des événements prévus (compétitions, stages, évènements du club, ...).

VILLEMOMBLE SPORTS ESCRIME

106 / 126, rue de Neuilly - 93250 Villemomble - 06 07 09 91 66

<http://www.vsescrime.net/> - E-Mail : contact@vsescrime.net



PIÈCES A FOURNIR

- ✓ La demande d'inscription remplie.
- ✓ Un document attestant de la bonne santé et de l'aptitude à l'escrime :
si possible un certificat médical d'aptitude au sport et à la compétition avec simple sur-classement autorisé ou l'attestation de non contre-indication sportive
- ✓ 1 photographie d'identité.
- ✓ Le paiement des frais d'inscription pour la saison (en 1 ou 3 fois)
- ✓ Le paiement et la caution pour la location de l'équipement le cas échéant (chèque obligatoire pour la caution)

L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'A LA RÉCEPTION DE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS

Les chèques sont à établir à l'ordre de Villemomble Sports-Escrime (ou VS Escrime)

TARIFS POUR LA SAISON SPORTIVE

Les versements effectués pour la licence, les frais pédagogiques et la location des équipements constituent une cotisation, pas une transaction commerciale. Ils ne sont donc pas remboursables.

Catégories	Année de naissance	Licence	Frais Pédagogiques	Total Annuel Frais péda. + Licence	Paiement en 3 fois
M5	2020	29 €	145 €	174 €	78€ 48€ 48€
M7	2018 et 2019	46 €	185 €	231 €	107€ 62€ 62€
M9	2016 et 2017	65 €		250 €	126€ 62€ 62€
M11	2014 et 2015				
M13	2012 et 2013	65 €	200 €	265 €	131€ 67€ 67€
M15	2010 et 2011				
M17	2008 et 2009				
M20	2006 à 2007				
Seniors	1985 à 2005				
Vétérans	1984 et avant				

Le prix de la licence comprend : l'affiliation et l'assurance (formule de base) du tireur auprès de la Fédération Française d'Escrime, et les affiliations auprès du comité d'escrime d'Ile-de-France et de l'Association départementale d'Escrime 93.

Tarifs dégressifs	Pour les membres d'une même famille inscrits à VSE. Cette réduction n'est applicable que sur les liens directs.	15€ par membre supplémentaire d'une même famille
Réinscription	Pour toute réinscription d'un licencié avant le 31 juillet de l'année. La réduction est valable sur l'année sportive suivante	10 € par membre
Supplément Non Villemomblois	Pour toutes les personnes ne vivant pas dans la commune de Villemomble	15€ par membre

Les réductions prennent effet sur le dernier trimestre des frais pédagogiques



ACHAT OU LOCATION DU MATÉRIEL

Tous les adhérents du club doivent posséder leur matériel pour la durée de la saison sportive. Pour cela vous pouvez :

- Acheter votre propre matériel
- Louer l'équipement pour la durée de la saison. Plusieurs dates seront disponibles en début d'année

Si vous désirez acheter votre matériel d'escrime par vos propres moyens, nous vous conseillons de bien vous renseigner auparavant sur les réglementations en vigueur en fonction de votre catégorie et de votre niveau de pratique. N'hésitez pas à demander conseils auprès des encadrants ou de l'armurier du club.

	M5	M7	M9 à M13	À partir de M15
Masque				
Veste				
Sous-cuirasse				
Pantalon				
Fleuret Électrique				
Cuirasse Électrique				
Location complète	30 €	60 €	90 €	90 €
Location par élément	...	15 €	15 €	15 €
Caution complète	150 €	200 €	200 €	200 €

- **La location du matériel** (en fonction des stocks disponibles) aura lieu aux dates indiquées sur notre site internet www.vsescrime.net. Les licenciés sont **responsables de leur matériel** de la réception à la restitution.
- **En cas, de casse ou de panne**, la réparation est à votre charge. Vous pouvez demander conseil auprès de l'armurerie du club ou vous rendre chez un fournisseur (coordonnées disponibles auprès de l'armurier)
- **Entretien des vêtements : les tenues doivent être lavées à 30° et ne doivent en aucun cas être repassées ni passées au sèche-linge.** Tous les vêtements doivent être consciencieusement pliés pour éviter toute détérioration de ceux-ci.
- **Le gant d'escrime et le fil de corps de fleuret ne sont pas compris dans la location.** Ils sont à la charge du tireur et lui appartiennent.

RESTITUTION : EN FIN D'ANNEE, LA TENUE LOUÉE DOIT ETRE RENDUE EN BON ÉTAT ET PROPRE. POUR CHAQUE VÊTEMENT RENDU SALE, UN FORFAIT DE 5 € PAR VÊTEMENT SERA FACTURÉ. LE CHÈQUE DE CAUTION SERA RENDU À LA RESTITUTION COMPLÈTE DU MATÉRIEL.